

Avis CSRPN N° 2020-01

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

Dérogation espèce protégée dans le cadre du projet CREME : étude génétique des populations du Gecko vert de Manapany *Phelsuma inexpectata*

REUNION PLENIERE DU 12 FEVRIER 2020

Pétitionnaire : Université de La Réunion (UMR PVBMT)

Contexte et objet de la demande :

Par courrier du 10 décembre 2019, la DEAL a reçu une demande de dérogation "espèce protégée" de l'Université de La Réunion (UMR PVBMT) relatif à la capture et à la perturbation intentionnelle d'espèce protégée dans le cadre de son projet de recherche CREME (Conservation et Restauration des Espèces et Milieux Endémiques). Cette dérogation requiert un avis du CSRPN pour le compte de l'État.

Le projet CREME comprend notamment un volet qui vise l'acquisition des connaissances nécessaires pour estimer l'état de conservation des populations résiduelles du Gecko vert de Manapany *Phelsuma inexpectata*, en partenariat avec l'association Nature Océan Indien. Afin de répondre à cet objectif, la capture et la manipulation d'individus sont nécessaires.

Remarques préalables :

Le dossier est complet et agréable à lire. L'intérêt scientifique et la pertinence de la demande de dérogation apparaissent clairement. CREME vise l'acquisition des connaissances nécessaires pour estimer l'état de conservation des populations de *Phelsuma inexpectata* ce qui permettra de formuler une stratégie pertinente de conservation à une échelle métapopulationnelle.

L'outil proposé (marqueurs microsatellites) ainsi que les analyses génétiques suggérées sont en adéquation avec cet objectif. L'étude de la structuration et de la variabilité génétique des populations a d'ailleurs été définie comme une priorité pour la conservation de *Phelsuma inexpectata* dans le PNA Geckos verts de La Réunion (fiche action 5.2 de priorité 1) validé par le CSRPN en juin 2019 et le CNPN en juillet 2019.

Le protocole prévoit différentes techniques de capture selon le milieu (manuelle, canne avec collet, ou piège appâté) ainsi que le prélèvement de fragments de queue et la mesure de trois variables biométriques sur 20 à 30 individus adultes par population, sur 15 populations. Les spécimens capturés seront donc au nombre de 450 au maximum.

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REUNION

Il n'est pas précisé dans le document quelles personnes effectueront les captures ni quelles formations elles auront reçu. Il aurait été également intéressant de savoir si le porteur de projet détient le niveau B Conception de procédures animales et ou si le protocole de capture et de manipulation a été soumis pour avis à un comité d'éthique.

Le protocole prévoit une durée de manipulation de 15 minutes,
le document transmis ne précise pas si le porteur de la demande a un retour d'expérience sur des manipulations d'une telle durée impliquant *Phelsuma inexpectata*.

Le nombre d'individus prélevés par population (20 à 30) pourrait être revu à la baisse A quelles périodes se dérouleront les prélèvements ? une période serait-elle moins impactante qu'une autre ? Les prélèvements d'une population s'étaleront-ils sur plusieurs années ? Si oui, comment est-il envisagé de marquer les individus pour éviter les recaptures ? Uniquement sur la base de la photo-identification ? Quelle est l'efficacité de cette méthode ?

« Par ailleurs, les chiffres pourraient être revus à la baisse [...] si les effectifs au sein de ces populations sont trop faibles ». Il aurait été intéressant de détailler un peu plus ce point comme le pourcentage maximal d'individus issus d'une population que le porteur s'autorise à prélever et sur la base de quels critères aurait été fixée cette limite.

Enfin, concernant les prélèvements réalisés en avril 2019 sur la zone de Manapany par l'Université de Brunswick, il semble important de reprendre quelques éléments de l'avis formulé par le CSRPN en mars 2018 :

« *Nature Océan Indien (NOI)* a été sollicitée par le pétitionnaire pour apporter sa collaboration et a signé un courrier de soutien à ce projet. »

(...)

« Le CSRPN recommande :

- de mutualiser les captures d'espèces protégées avec les autres projets en cours et exploiter au mieux les résultats de manipulations similaires lors de travaux antérieurs, afin de contribuer à réduire les impacts sur ces espèces (prélèvements, dérangements, etc...). »

Le dossier ne précise pas si le porteur a contacté l'Université de Brunswick afin de déterminer si tout le matériel biologique a été utilisé. Cela éviterait de devoir ré-échantillonner cette population à un an d'intervalle.

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REUNION

Avis final du CSRPN:

Avis du CSRPN :

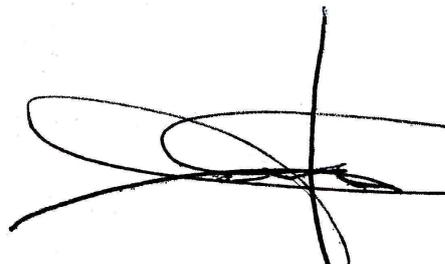
Le CSRPN souligne la pertinence du projet d'étude démographique et génétique de *Phelsuma inexpectata* porté par l'Université de La Réunion et de l'association NOI.

Il donne un avis favorable au projet avec comme recommandation :

- de voir comment réaliser une banque d'image partagée
- de bien prendre en compte le filtre habitat dans le choix des populations sélectionnées
- de verser les données géo-référencées de tous les spécimens capturés au SINP
- de disposer des autorisations des gestionnaires concernés par les captures et les prélèvement de tissus
- de s'assurer que les prélèvements des parties organiques d'animaux vertébrés vivants soient bien en conformité avec les règles dictées par les divers comités d'éthique en vigueur.

Saint Denis, le mardi 17 mars 2020

Le Président du CSRPN



Roland TROADEC